

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE



MAIRIE  
DE  
**CAIRANNE**  
84290

Tel. : 04 90 30 82 12  
Fax : 04 90 30 73 86

Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 20 juillet 2021 à 20h00 sous la présidence de M. Roger ROSSIN, Maire. Tous les adjoints, adjointes, conseillers et conseillères étaient présents ou représentés.

**Etaient présents : Laurent BRUSSET – Roland LIFFRAN – DE MINK Cathelijn – Maryse BORIE – Robin KOTCHIAN – Stéphane CHARANCON- Christophe LECLERC – Aurélien DE QUILLACQ – Audrey ARMAND – Jean-Jacques BEAUMET – Lydie FRANCAZAK**

**Pouvoirs : Mme Evelyne VILELA à M.Christophe LECLERC – Mme Elisabeth THOMAS à M.Roger ROSSIN – Mme Marion ORSATELLI à M.Roland LIFFRAN – Mme Lydie FRANCAZAK à Mme Audrey ARMAND**

### 1- Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire indique que pour répondre aux remarques émises par les Personnes Publiques Associées et aux cours de l'enquête publique, le dossier initial a été modifié de la manière suivante :

Le rapport de présentation a été complété afin d'intégrer les modifications apportées aux autres pièces du projet de PLU.

Le rapport de présentation a été complété de la manière suivante :

- La surface constituant le potentiel foncier a été mentionnée.
- Des informations concernant la loi sur l'eau ont été introduites.
- La liste des Signes de Qualité et de l'Origine (SIQO) a été actualisée.
- Les modifications apportées aux autres pièces du projet de PLU ont été intégrées.

Le PADD a été repris de la manière suivante :

- La référence au projet de parc photovoltaïque sur l'ancien site d'extraction du groupe Sylvestre a été supprimée.
- Une correction a été apportée au nombre de logements nécessaires pour répondre au projet de développement, et une précision a été apportée concernant le desserrement des ménages.

Le zonage a été affiné de la manière suivante :

- La zone 2AUenr a été supprimée et reclassée en zone Np.

- La mention de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2018 instituant la SUP pour prendre en compte la maîtrise des risques autour de ces canalisations de transport de matières dangereuses a été ajoutée dans la notice des Servitudes d'Utilité Publiques

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que l'inauguration de la place Charles de Gaulle le 14 juillet a été un succès, tant l'apéritif qui a rassemblé 350 personnes que le repas. Il indique par ailleurs que la fête votive, la fête des vins et un concert de musique classique à l'église le 31 juillet auront lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

**Le Maire,  
Roger ROSSIN**

**La secrétaire de séance,  
Maryse BORIE**

